

coopération "en vue de promouvoir et de faciliter l'établissement de liens plus étroits et l'intensification des échanges entre les deux pays".

Les ministres ont également noté le rôle utile que pourrait jouer, dans le développement des relations bilatérales entre les deux pays, le nouveau bureau provincial canadien établi à Caracas dans le cadre d'arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et celui du Venezuela. Le bureau pourrait être particulièrement utile dans les secteurs de la promotion commerciale, des échanges culturels et du tourisme.

Sur la question énergétique, MM. MacGuigan et Zambrano ont noté avec satisfaction la tendance récente vers un élargissement de la coopération.

Lors de sa visite à Ottawa, M. Zambrano a rencontré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde. Les deux ministres ont convenu que l'approvisionnement pétrolier devrait rester un élément central de la coopération bilatérale sur le plan énergétique. Ils ont noté avec satisfaction la coopération existante entre Petro-Canada et Petroleos de Venezuela et décidé qu'il fallait renforcer cette coopération mutuellement avantageuse.

Lors de leurs entretiens, MM. Lalonde et Zambrano ont convenu des possibilités d'une éventuelle coopération entre le Canada et le Venezuela dans le secteur de l'assistance énergétique aux pays en développement, particulièrement dans l'hémisphère.

Au cours de son séjour au Canada, M. Zambrano a rendu une visite de courtoisie au premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, et il a eu des entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray.

Après avoir été présenté à la Chambre des communes, il a été l'invité d'honneur d'un déjeuner offert par la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé.

Un centre d'essai de capteurs solaires, qui semble être le plus avancé du monde, a ouvert dernièrement à Mississauga (Ontario). Il sera exploité par l'Ontario Research Center pour le compte du Conseil national de recherches du Canada. Le Centre permettra à l'industrie de déterminer l'efficacité thermique de divers types de capteurs solaires. Les essais pourront se faire en laboratoire comme à l'extérieur.

Évolution des habitudes alimentaires des Canadiens

Les Canadiens dépensent maintenant une partie plus grande de leur budget alimentaire pour manger au restaurant, rapporte une étude du ministère de l'Agriculture, publiée dans la *Revue du marché alimentaire* sous le titre *Part du revenu alloué à l'alimentation*.

"En 1978, la famille canadienne moyenne a consacré près de 31 p. cent de son budget alimentaire à des repas pris au restaurant, contre 22 p. cent en 1969", déclare Mme Danielle Karamchandani, économiste à la direction générale de la Commercialisation et de l'Économie du Ministère.

"Divers facteurs ont contribué à changer le mode de vie des Canadiens; parmi eux figurent l'accroissement du revenu par habitant, la diminution de la taille des familles, l'arrivée d'un plus grand nombre de femmes sur le marché du travail et l'augmentation du temps consacré aux loisirs et aux voyages. Tous ces facteurs influent également sur nos habitudes alimentaires", poursuit Mme Karamchandani.

En règle générale, au cours de la décennie 1970, la part du budget alimentaire consacrée aux viandes, aux produits laitiers, aux oeufs et aux légumes transformés a fléchi. Les Canadiens achètent davantage de poulet, de poisson, de corps gras, de fruits et légumes frais, de boissons et d'aliments congelés.

La recherche d'une plus grande commodité, la hausse du prix des aliments et la sensibilisation des consommateurs à la santé et à la nutrition ont contribué à ces changements.

Revenu familial et habitudes alimentaires
"La tendance de la consommation des aliments varie considérablement en fonction du revenu de la famille", poursuit Mme Karamchandani.

Les familles dont le revenu moyen annuel était d'environ \$6 000 en 1978 consacraient 81 p. cent de leur budget à l'achat d'aliments consommés à la maison et prenaient seulement 19 p. cent de leurs repas au restaurant. Par contre, chez les familles à revenu élevé (environ \$41 000 par année), les pourcentages correspondants sont de 62 et 38 p. cent.

D'autre part, les familles à faible revenu achètent davantage de céréales et de produits de boulangerie, de volaille, d'oeufs, de corps gras et de boissons que

la famille canadienne moyenne. Par contre, les familles plus aisées apportent à la maison plus de viande, de produits laitiers, de fruits frais ainsi que d'aliments congelés.

De même, les personnes âgées consomment davantage d'aliments à la maison et les familles jeunes dépensent moins à cet égard.

Les personnes du troisième âge achètent moins de produits laitiers, de viandes, de légumes en conserve et déshydratés, d'aliments congelés et d'aliments préparés en partie ou en totalité. Par contre, elles se procurent davantage de céréales et produits de boulangerie, de volaille, de fruits en conserve et déshydratés, de légumes frais et de boissons.

Enfin, les familles dont les deux conjoints travaillent, prennent plus de repas au restaurant et achètent davantage d'aliments préconçus.

Le Canada se prépare à la CAMR

Le Canada proposera certaines modifications au Règlement international des radiocommunications, notamment en ce qui touche les communications de détresse et de sécurité, lors de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications pour les services mobiles (CAMR), qui se tiendra à Genève du 3 au 26 mars 1982.

A cette fin, le gouvernement a publié un document exposant les propositions initiales du Canada, lesquelles recommandent, entre autres: un service d'avis aux navigateurs et de bulletins météorologiques; l'adoption d'une voie mondiale pour les communications entre navires ayant trait à la sécurité de la navigation; et l'attribution d'un groupe de fréquences (nommément 4, 6, 8, 12 et 16 MHz) à un éventuel système mondial de communications de détresse et de sécurité. D'autres propositions portent sur la répartition des voies du service mobile maritime de radiotéléphonie en ondes décimétriques.

Ce document, préparé par un comité interministériel, sous la direction du ministère des Communications, servira de base à l'élaboration des propositions définitives que présentera le Canada.

La CAMR aura lieu sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications, organisme des Nations Unies.